



Des commerçants plus isolés

Le centre-ville trois ans après la dissolution de la SDC



par **Cynthia Giguere-Martel**

[Voir tous les articles de Cynthia Giguere-Martel](#)

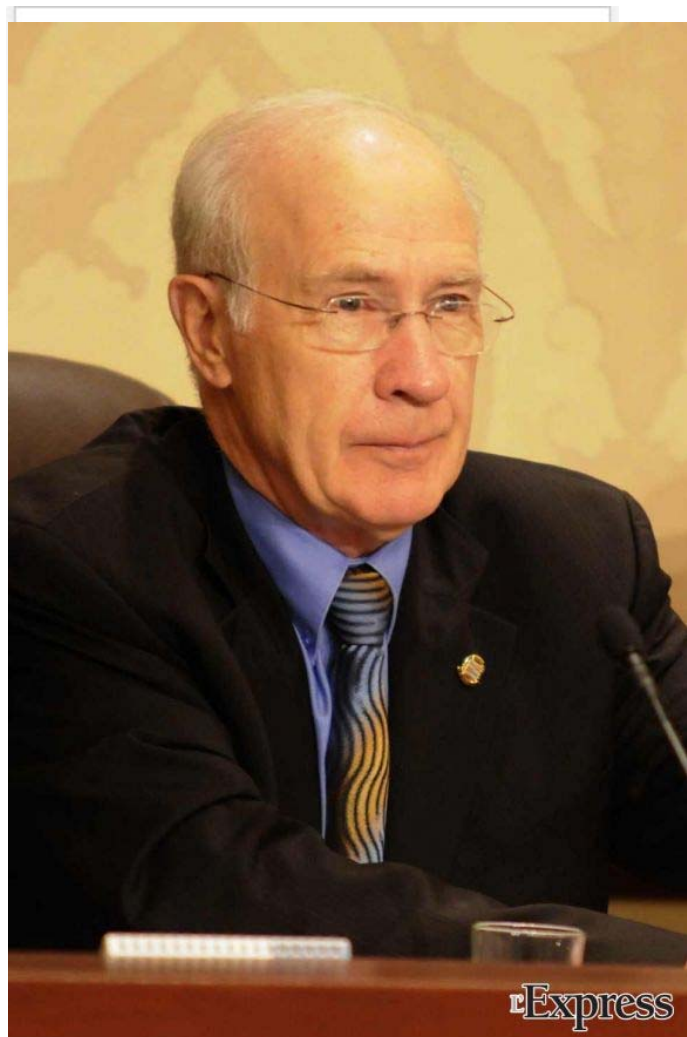
Article mis en ligne le 18 mars 2010 à 12:42

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Trois ans après la dissolution de la Société de développement commercial (SDC) du centre-ville, il semble que cette partie de Drummondville s'en sort plutôt bien, notamment en raison des initiatives de la Ville. Toutefois, le conseiller municipal Jocelyn Gagné maintient que les commerçants sont perdants sur plusieurs points. «Depuis la dissolution, les commerçants sont devenus isolés, en fait, c'est du chacun pour soi. C'est certain que ça n'a pas créé de tsunami, mais, à mon avis, les commerçants sont perdants, car ils ne peuvent plus se référer et compter sur des personnes qui s'activent pour eux. Bref, il n'y a plus de symbiose et de structure», fait savoir M. Gagné.

Au dire de celui-ci, les marchands doivent donc mettre plus de temps et d'énergie pour la promotion de leur commerce ainsi que pour l'organisation d'activités, dont les ventes trottoir, afin de maintenir un minimum d'achalandage.

«Dans le cas d'une vente trottoir, par exemple, il faut qu'il y ait une personne responsable pour recueillir les signatures pour pouvoir ensuite déposer une demande à la Ville. Ce ne sont pas tous les commerçants qui le temps de voir à ces tâches», indique-t-il.



Jocelyn Gagné (Photo d'archives)

Trois ans après la dissolution de la SDC, M. Gagné laisse entendre que certains marchands ont changé d'avis concernant l'importance d'un tel organisme.

«Il y en a qui se plaisent encore sans la présence de la SDC alors que d'autres le regrettent amèrement.»

D'autre part, cela n'a pas empêché quelques commerçants de s'unir afin de contribuer à l'essor du centre-ville.

Concernant l'achalandage, le conseiller municipal considère que la dissolution n'a pas eu d'incidence sur ce point.

«L'achalandage n'a pas diminué depuis les dernières années, car la Ville a pris les choses en main en effectuant notamment des travaux d'aménagement, en organisant des activités et en animant la Place Saint-Frédéric», ajoute-t-il.

L'avis des commerçants

En ce qui concerne les commerçants du centre-ville, les avis sont encore très partagés : certains estiment que la SDC jouait un rôle important et que certaines actions sont plus difficiles à entreprendre sans elle, alors que d'autres n'ont noté aucun changement, à l'exception de la cotisation qu'ils n'ont plus à payer. «Mis à part que nous fouillons moins dans nos poches, je ne constate aucun changement important. Mes affaires vont bien et je ne regrette rien», expose Diane Garneau, de la Parfumerie Femini.

«J'appréciais les services, car c'était plus structuré et la SDC jouait un rôle important lorsque nous avions besoin d'elle. Cependant, j'avoue que la cotisation était dispendieuse si on pense que c'est nous qui faisons vivre le centre-ville», exprime pour sa part Lise Boisvert, de Mona Lisa Concept.

SDC quartier Saint-Joseph

Par ailleurs, Jocelyn Gagné a tenu à souligner qu'il serait dommage que la SDC quartier Saint-Joseph soit dissoute, surtout compte tenu des nombreux bons coups qu'elle a faits. «Ce quartier, selon moi, remontait la pente peu à peu grâce à l'implication de la SDC et de ses actions. À mon sens, la cotisation que doivent payer les membres n'est pas chère par rapport à ce que déboursaient les marchands du centre-ville», estime-t-il.

Rappelons qu'une requête pour demander la dissolution de la SDC quartier Saint-Joseph a été formellement déposée à la Ville le 26 février dernier. Ainsi, le 22 mars, les membres de la SDC qui souhaitent son abolition seront invités à signer un registre. Si 16 signatures ou plus sont recueillies, un référendum sera déclenché.

Enfin, la SDC quartier Saint-Joseph invite tous les membres et citoyens à son assemblée générale annuelle le 23 mars à 19 h, dans les locaux de Parrainage civique. Il sera sans aucun doute question de l'avenir de l'organisme.